
CABINET

SECRETARIAT GENERAL

PERSONNE RESPONSABLE DES
MARCHES PUBLICS

PROJET D'APPUI AU MECANISME INCITATIF
DE FINANCEMENT AGRICOLE FONDE
SUR LE PARTAGE DE RISQUES

Lomé, le 28 mai 2025

Avis d'appel d'offres international
AAOI N°0390/2025/MAHVDR /Cab/SG/PRMP/ProMIFA

DAOI N°01B/2025/MAHVDR-ProMIFA/FIDA du 02 juin 2025

**Projet d'appui au Mécanisme Incitatif de Financement Agricole fondé
sur le partage de risques (ProMIFA)**

**Fourniture et installation des équipements, mobiliers et matériels de formation pour
la mise à niveau des capacités de 20 fermes et de 50 coopératives / entreprises
modèles sélectionnées dans le cadre du ProMIFA**

- 1. Le Gouvernement de la République Togolaise** a sollicité un financement du Fonds international de développement agricole (FIDA) destiné à couvrir le coût du Projet d'appui au mécanisme incitatif de financement agricole fondé sur le partage de risques (ProMIFA), et envisage d'en faire partiellement usage pour l'acquisition de ces biens. L'utilisation de fonds du FIDA est soumise à l'approbation de ce dernier, selon les modalités et conditions que prévoit l'accord de financement et conformément aux règles, politiques et procédures du FIDA. Le FIDA et ses représentants, mandataires et fonctionnaires sont dégagés de toute responsabilité concernant les actions en justice, procédures, réclamations, demandes, pertes et obligations en tout genre et de toute nature qu'une quelconque partie invoquerait dans le cadre du **Projet d'appui au mécanisme incitatif de financement agricole fondé sur le partage de risques (ProMIFA)**.
- 2. Le ProMIFA** prévoit d'offrir aux acteurs des chaînes de valeurs agricoles organisées et performantes, un accès durable aux marchés et à des services financiers et non financiers adaptés. D'envergure nationale et d'un coût total estimé à 30,86 millions d'euros, le ProMIFA est mis en œuvre à travers trois composantes à savoir (i) Composante 1 : Appui technique au développement des chaînes de valeurs agro-pastorales et à l'accès au marché, (ii) Composante 2 : Appui au développement des produits et services financiers, (iii) Composante 3 : Appui institutionnel au MAEDR, coordination et gestion du projet. Conçu pour une durée de six (06) ans et initialement sous tutelle du Ministère de l'économie et des finances (MEF), le ProMIFA est depuis juillet 2022 sous l'ancrage

institutionnel du Ministère de l'Agriculture, de l'hydraulique villageoise et du développement rural (MAHVDR).

3. Le présent avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation de marchés paru sur le site web du FIDA, **sur le site web de United Nations Development (UNDB) et dans le quotidien national : TOGO-PRESSE) le 08 mai 2025.**
4. Le Ministère de l'agriculture, de l'hydraulique villageoise et du développement rural (MAHVDR), agissant au nom et pour le compte du ProMIFA (l'acheteur) invite à présent les entités remplissant les conditions requises ("soumissionnaires") à communiquer leurs offres sous pli cacheté pour le marché **« Fourniture et installation des équipements, mobiliers et matériels de formation pour la mise à niveau des capacités de 20 fermes et de 50 coopératives / entreprises modèles sélectionnées dans le cadre du ProMIFA »** réparties en trois (03) lots à savoir :

Lot 1 : « Acquisition des équipements, Kits, matériels agricoles pour la mise à niveau des capacités de 20 fermes et de 50 coopératives / entreprises modèles sélectionnées dans le cadre du ProMIFA » ;

Lot 2 : « Acquisition de 50 tricycles pour la mise à niveau des capacités de 20 fermes et de 50 coopératives / entreprises modèles sélectionnées dans le cadre du ProMIFA » et ;

Lot 3 : « Fournitures, mobiliers, matériels de bureau, didactiques, de protection et d'hébergement pour la mise à niveau des capacités de 20 fermes et de 50 coopératives / entreprises modèles sélectionnées dans le cadre du ProMIFA ».

NB/ Un soumissionnaire peut être attributaire de plus d'un lot.

Le délai d'exécution est de **soixante dix (70) jours, soit dix (10) semaines au plus tôt et quatre vingt dix (90) jours, soit treize (13) semaines** au plus tard. On trouvera de plus amples informations concernant ces biens et services connexes sur le bordereau des quantités/calendrier de livraison qui figure dans le présent dossier d'appel d'offres.

NB1/ Les offres alternatives seront examinées.

5. L'appel d'offres est ouvert à quiconque souhaite y répondre, pourvu qu'il remplisse les conditions requises. Sous réserve des restrictions énoncées dans le dossier d'appel d'offres, les entités habilitées peuvent s'associer à d'autres soumissionnaires afin d'accroître leur capacité à livrer les biens et services connexes.
6. Les exigences en matière de qualifications sont, en dehors des conditions légales de l'entreprise/société, les critères minima de qualification suivants :

6.1. Capacité financière

- Avoir une moyenne des chiffres d'affaires des années 2021, 2022 et 2023 supérieure ou égale à 83 000 000 FCFA pour le lot 1, 38 000 000 pour le lot 2 et 65 000 000 FCFA pour le lot 3 ;

Le soumissionnaire devra joindre à son offre toute preuve (États financiers certifiés par des experts comptables ou comptables agréés des années 2021, 2022 et 2023) ;

- Justifier de facilités de crédit bancaire ou d'avoir liquide dont le montant est supérieur ou égale à 83 000 000 FCFA pour le lot 1, 38 000 000 pour le lot 2 et 65 000 000 FCFA pour le lot 3 (joindre toutes preuves à cet effet).

NB2/ Les sociétés nouvellement créées qui sont dans l'impossibilité de fournir les états financiers des trois (03) dernières années (2021, 2022 et 2023) exigés sont autorisées à prouver leur capacité économique et financière par tout autre document substitutif distinct de l'attestation de capacité financière.

6.2. Capacité technique, expérience et personnel clé,

- ☐ **avoir exécuté**, au cours des dix (10) dernières années, **pour chaque lot** des **marchés** de fournitures de nature et de complexité similaires comme suit :
 - (a) **Lot 1 : au moins deux (02) marchés** d'équipements, kits, matériels agricoles dont au moins un (01) marché d'un montant total supérieur ou égal à 120 000 000 FCFA ;
 - (b) **Lot 2 : au moins un (01) marché de véhicules** notamment motos et ou tricycles dont au moins un (01) marché d'un montant total supérieur ou égale à 56 000 000 FCFA et ;
 - (c) **Lot 3 : au moins deux (02) marchés** de mobiliers et ou matériels de bureau et ou didactiques et ou de protection et ou d'hébergement dont au moins un (01) marché d'un montant total supérieur ou égal à 97 000 000 FCFA pour le lot 3 au cours des dix (10) dernières années.

A cet effet, les soumissionnaires doivent joindre à leur offre la liste des marchés exécutés et copies de toutes preuves (Contrats+ certificats/attestations de bonne fin d'exécution et ou procès-verbaux de réception) démontrant qu'ils ont exécuté avec succès lesdits marchés ;

- ☐ disposer d'un artisan réparateur de niveau minimum de Certificat de fin d'apprentissage (CFA) ou titulaire d'un certificat ou d'une attestation de fin d'apprentissage ou de formation en mécanique auto et ou moto ou équivalent, justifiant d'une expérience professionnelle d'au moins deux (02) ans en qualité d'artisan réparateur dans le domaine des équipements et ou matériels agricoles, motos ou équivalent et ayant capitalisé au moins une (01) expérience (avec succès) en matière d'installation, de mise en marche, d'entretien et formation relative à l'acquisition et à l'installation d'équipements agricoles, des motos (pour les **lots 1 et 2**) au cours des dix (10) dernières années (Le curriculum-vitae de l'artisan réparateur (signé de son auteur) et son diplôme de CFA ou certificat/attestation de fin d'apprentissage en mécanique auto et ou moto ou équivalent devront être joints à l'offre du soumissionnaire) ;
- ☐ justifier de l'existence au Togo d'un centre de service après-vente/atelier de maintenance, de réparation et de la disponibilité ou de la mise en place d'une boutique de vente de pièces détachées (emplacement, envergure etc....) pour les lots 1 et 2 et;
- ☐ fournir des fiches techniques et prospectus en français des matériels proposés (Lots 1 et 2)

6.3. Situation légale des entreprises

Il est notifié aux soumissionnaires que les entreprises qui sont dans les situations ci-dessous décrites ne peuvent pas être attributaire(s) de ce marché :

- Qui ont eu des projets résiliés avec le Ministère de l'Agriculture, de l'hydraulique villageoise et du développement rural (MAHVDR) ou l'un de ses démembrements ou projets sous sa tutelle, durant les deux dernières années ;
- Figurant sur la liste des entreprises exclues de toute participation aux marchés publics au Togo publié par l'Autorité de régulation de la commande publique (ARCOP);
- Figurant dans le registre des entreprises et personnes non-admissibles de la Banque mondiale (accessible à l'adresse suivante : <https://www.worldbank.org/en/projectsoperations/procurement/debarred-firms>); [World Bank Listing of Ineligible Firms and Individuals](#)
- Ayant d'antécédents de non-exécution de marchés au cours des trois (03) dernières années.

NB3/ Il est rappelé aux soumissionnaires qu'elles doivent être en règle vis-à-vis de l'administration en fournissant les pièces administratives énumérées à la clause IC 14.1h) des données particulières du dossier d'appel d'offres.

7. Les biens et services connexes, ainsi que le marché qu'il est prévu d'attribuer, sont constitués de trois (03) lots tels que décrits au point 4 du présent avis.
8. Il a été décidé, pour le présent marché, de passer un appel d'offres international, offres qui seront évaluées selon la procédure décrite dans le dossier, conformément au Guide pratique de passation des marchés du FIDA consultable sur le site du FIDA www.ifad.org/fr/project-procurement. Le processus d'appel d'offres international comportera, comme indiqué, un examen et une vérification des qualifications et des prestations antérieures ; il sera notamment procédé à un contrôle des références préalablement à l'attribution du marché.
9. Les candidats qui souhaitent soumettre une offre devront se procurer le **dossier d'appel d'offres vendu au prix de Cent mille (100 000) FCFA**, somme non remboursable. Les dossiers d'appel d'offres peuvent être obtenus en adressant au point de contact ci-après un courrier postal ou un courriel dans lequel devront figurer toutes les coordonnées du candidat. Les candidats pourront ainsi être assurés de recevoir les mises à jour dont pourrait faire l'objet le présent dossier.

Personne responsable des marchés publics du MAHVDR

Pour le Ministère de l'agriculture, de l'hydraulique villageoise et du développement rural (MAHVDR), Personne Responsable des Marchés Publics, Avenue de la nouvelle Présidence, immeuble des trois Ministères, côté agriculture, Rez-de-chaussée, Bureau N°30, BP: 341 Lomé Togo, Tél : +228 92 87 20 44/Fax:+228 22 21 10 62, Email : prmpmaep@yahoo.fr.

10. Les offres rédigées en français, constituées d'un (01) original plus trois (03) copies, en version physique (dure/papier) ; sous plis fermés, portant la mention « **DAOI N°01B/2025/MAHVDR-ProMIFA/FIDA** pour la « **Fourniture et installation des équipements, mobiliers et matériels de formation pour la mise à niveau des capacités de 20 fermes et de 50 coopératives / entreprises modèles sélectionnées dans le cadre du ProMIFA** », doivent parvenir à l'adresse ci-dessous et selon les modalités indiquées dans les données particulières de l'appel d'offres – clause 25.2 b) des instructions à l'intention des soumissionnaires, au plus tard le **17 juillet 2025 à 10h00 GMT.**

Personne responsable des marchés publics du MAHVDR

Pour le Ministère de l'agriculture, de l'hydraulique villageoise et du développement rural (MAHVDR), Avenue de la nouvelle Présidence, immeuble des trois Ministères, côté agriculture, Rez-de-chaussée, Bureau N°30, BP: 341 Lomé Togo.

Les soumissions par voie électronique ne seront pas autorisées. Le canal de soumission recommandé est le dépôt physique « main à main ».

Les plis remis en retard ne seront pas acceptés et seront retournés par toutes voies légales à leurs auteurs sans être ouvertes aux frais de ces derniers.

Les plis seront ouverts physiquement en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister le même jour, c'est-à-dire le **17 juillet 2025 à 10H 30 GMT** à l'adresse ci-dessous mentionnée et à la clause 29.1 des données particulières du DAOI.

*Ministère de l'agriculture, de l'hydraulique villageoise et du développement rural (MAHVDR), Avenue de la nouvelle Présidence, immeuble des trois Ministères, côté agriculture, Rez-de-chaussée, **Salle de réunion du MAHVDR N°019.***

11. Les offres reçues hors délai ne seront en aucun cas acceptées et seront renvoyées sans avoir été ouvertes au soumissionnaire. Toutes les offres devront être accompagnées pour chaque lot d'**une garantie de soumission dont les modalités et le montant** sont précisés dans les données particulières de l'appel d'offres et ci-dessous :

Lots	Montant de la garantie (FCFA)
Lot 1	2 500 000
Lot 2	1 600 000
Lot 3	1 900 000

***NB3/** Toutes garanties devront être délivrées par une banque ou une compagnie d'assurance agréée légalement installée au Togo ou une banque ou compagnie d'assurance étrangère (agréée) ayant une banque ou une compagnie d'assurance (agréée) correspondante au Togo suivant le modèle joint au présent DAOI.*

Les soumissionnaires devront prendre des dispositions auprès de leur banque de domiciliation, de sorte que le délai de validité des offres à considérer lors de l'établissement de la garantie de soumission soit celui indiqué dans le présent DAOI.

Les garanties délivrées par les institutions de microfinance et méso finance ne seront pas acceptées. Ce qui entrainera la non recevabilité de l'offre du soumissionnaire.

12. Veuillez noter que les offres électroniques ne sont pas acceptées, comme indiqué dans la clause 25.1 des instructions à l'intention des soumissionnaires. Le canal de soumission recommandé est le dépôt physique « main à main ».
13. Le délai de validité des offres est de **cent vingt (120) jours** à partir de la date limite de dépôt des plis.
14. Les candidats ont l'obligation de fournir une lettre d'engagement à respecter et mettre en œuvre les mesures de sauvegardes environnementales, sociales et du changement climatique conformément à l'acquisition, la livraison, l'installation des équipements, leur mise en marché, entretien lors de la formation des bénéficiaires ou de tout mécanisme de transfert de compétences en lien avec les procédures d'évaluation sociale, environnementale et climatique (PESEC) éditées par le FIDA (2021) visant à accroître la durabilité sociale, environnementale et climatique et la résilience dans l'ensemble de ses projets et programmes.
15. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations et ou prendre connaissance du dossier d'Appel à la concurrence (DAC) à l'adresse mentionnée ci-après, **entre 08 h 00 et 12 h 00 (matin) et 15 h 00 GMT et 17 h 00 GMT (après-midi) tous les jours ouvrables à l'adresse indiquée ci-dessus au point 9.**
16. Tous les renseignements complémentaires concernant le présent Avis d'appel d'offres national figurent dans le dossier d'appel à la concurrence.
17. Éclaircissements. Toutes demandes d'éclaircissement concernant ce DAC, devront être envoyées par courrier électronique ou déposées physiquement à l'adresse ci-dessus au point 9 du présent avis au plus tard le **03 juillet 2025 à 17h30 GMT.**
18. Le MAHVDR/ProMIFA répondra à toutes les demandes d'éclaircissements avant le **09 juillet 2025 à 17h 30 GMT.**

Veuillez agréer, **Madame, Monsieur**, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Ministre,
Antoine Lekpa GBEBENI